



Mercredi 1^{er} juillet 2015 Les Echos

pollution tions

Restrictions à la circulation : Royal invitée à aller beaucoup plus loin

La Fabrique écologique veut imposer la circulation restreinte selon le niveau d'émission des véhicules, en cas de pic de pollution.

Les futures pastilles de couleur, récemment réinventées par la ministre de l'Écologie, Ségolène Royal (« Les Echos » du 3 juin), pour distinguer les véhicules selon leur niveau de pollution, comptent de chauds partisans à La Fabrique écologique. Ce think tank, convaincu de l'intérêt de ce dispositif, propose de s'appuyer sur lui pour mettre en

Certaines règles d'urbanisme gagneraient à être revues.

œuvre la circulation restreinte en ville, mesure qu'il souhaite voir « *rendue obligatoire en cas de dépassement des seuils d'alerte à la pollution* ».

Ségolène Royal ne va pas aussi loin. Au nom d'une écologie « non punitive », elle laisse le choix aux automobilistes d'apposer ou non une pastille, tout en les y incitant fortement. Toujours à rebours de la

ministre de l'Écologie, les experts de ce think tank estiment que « *la question d'un péage portant sur la circulation dans les zones les plus polluées des grandes agglomérations se doit d'être étudiée, même si cette mesure n'est pas actuellement populaire* ».

Information tous azimuts

Leur rapport, dévoilé mardi, avance d'autres pistes. Pour faire évoluer les comportements, La Fabrique écologique prône une information en temps réel du public et tous azimuts : systématisation d'un volet pollution dans les bulletins météo, affichage dynamique dans tous les Atribus, stations Vélib' et Autolib'. Autre proposition : encourager l'intégration d'un module dédié à la pollution de l'air dans les GPS qui équipent les véhicules neufs.

Enfin, certaines règles d'urbanisme gagneraient à être revues, selon La Fabrique écologique. Actuellement, aucun texte n'empêche, par exemple, de construire un hôpital ou un bâtiment accueillant un public sensible d'un point de vue sanitaire à proximité d'une bretelle d'autoroute. Le think tank propose de rendre impossible ce type de projet à moins de 200 mètres d'une source de pollution de l'air. — J. C.